

Locataire souhaite acheter une maison

Par nathalie, le 08/07/2009 à 22:28

Bonjour,

Nous sommes locataire (couple + un enfant) dans le dpt du 59. Nous souhaitons acheter une maison dans le 29.

Est ce que cet achat sera considéré comme résidence secondaire ou non ? Si oui, il y a t il un moyen pour la faire considérer comme résidence principale ?

Je vous remercie pour les renseignements apportés,

Par Tisuisse, le 08/07/2009 à 23:22

Bonjour,

C'est simple, il vous faut vivre dans cette maison du Finistère et quitter le Nord.